# ATIONS UNIES

# SSEMBLEE ENERALE



Distr. GENERALE

A/4081/Add.2 5 mars 1959 FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN
VERTU DE L'ALINEA e) DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE.
RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Territoires de l'Afrique centrale

NYASSALAND1/

En application de la résolution 1332 (XIII) de l'Assemblée générale, le présent résumé est également communiqué au Comité des renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

A/4081/Add.2 Français Page 2

NOTE: Les signes employés dans le présent document sont les suivants:

Points de suspension (...)

Tiret ( - )

Barre oblique (1948/1949)

Trait d'union (1948-1949)

Pas de renseignements

Négligeable ou néant

Campagne agricole ou exercice financier

Moyenne annuelle

Le protectorat, qui a une superficie de 49.177 milles carrés (127.368 kilomètres carrés), dont 11.600 milles carrés de lacs (Lac Nyassa), fait partie de la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland, créée le 23 octobre 1953. Sa capitale est Zorba. En 1954, le gouvernement fédéral a assumé un grand nombre des fonctions qui lui étaient dévolues en vertu de la Constitution fédérale; en conséquence, beaucoup de départements territoriaux importants sont passés sous contrôle fédéral. Les principaux de ces départements et services sont les suivants : vérification des comptes, aviation civile, prisons militaires, douanes, impôt sur le revenu, postes et télégraphes, enseignements européen, asiatique et supérieur et santé publique 2/.

### Population

On évaluait la population africaine à 2.600.000 habitants en 1956, contre 2.300.000 en 1947. Pour le reste de la population les recensements de 1945 et de 1956 donnent les chiffres suivants :

	1945 (Recensement)	1956 (Recensement)
Européens	1.948	6.700
Asiatiques	2.804	8.510
Divers (Eurafricains et	455	1.200
Indo-Africains)		

### CONDITIONS ECONOMIQUES

L'économie du Nyassaland est essentiellement agricole. Les fonds envoyés à leurs familles par les travailleurs du Nyassaland employés dans les territoires voisins constituent la deuxième ressource du territoire. Ils sont passés de 386.400 livres en 1948, à 750.000 livres en 1953 et à plus de 1,5 million de livres en 1957. La pêche vient au troisième rang.

<sup>2/</sup> C'est ce qui explique pourquoi les renseignements statistiques distincts font souvent défaut pour le Nyassaland après 1953.

I'unité monttaire est la livre de la Rhodésie du Sud, qui équivaut à la livre stadling. Une livre de la Rhodésie du Sud égale 2,80 dollars des Etats-Unis. Les pièces de monnaie britanniques ont cessé d'avoir cours légal le ler janvier 1955.

La politique agricole visant à encourager les cultures vivrières a été poursuivie avec succès. La production de riz a augmenté suffisamment pour répondre aux besoins de la Fédération entière; celle d'arachides s'est également développée. Depuis l'adoption d'un nouveau programme de plantation, en 1951, la production de coton a dépassé celle des dix dernières années.

Par suite de l'amélioration générale de l'agriculture africaine, la part de la production mise sur le marché est passée de moins de 50.000 tonnes en 1951 à plus de 85.000 tonnes en 1955, soit, en valeur, d'un peu plus de 2 millions de livres à un peu moins de 3,5 millions de livres.

Malgré une augmentation sensible de la valeur des exportations depuis 1947 (en 1952, elle avait augmenté de 174 pour 100 par rapport à 1946), celle des importations s'est accrue encore plus rapidement, si bien que la balance commerciale, légèrement excédentaire en 1946 (314.000 livres), a été déficitaire pendant de nombreuses années : ce déficit a atteint le chiffre record de 2,4 millions de livres en 1950 et en 1952. Néanmoins, en 1953, les importations ont diminué tandis que les exportations continuaient d'augmenter, si bien que le déficit a été ramené à 0,3 million de livres.

Les principales exportations sont le tabac, le thé, le coton et l'huile d'abrasin. De 1946 à 1950, ces quatre produits ont représenté à eux seuls plus de 90 pour 100 des exportations du Nyassaland.

Les activités de la <u>Colonial Development Corporation</u>, à laquelle le gouvernement a confié en 1949 l'exécution du programme de développement de la production de l'abrasin ont joué un rôle important dans le développement économique du territoire.

Les autres indices du progrès économique sont les transactions bancaires, qui sont passées de près de 7 millions de livres en 1950 à 15 millions de livres en 1957 et les recettes, qui sont passées de 1,6 million de livres en 1947 à 6,3 millions de livres en 1956/1957. Seize nouvelles sociétés ont été enregistrées en 1954, contre cinq en 1953. En 1957, le nombre total des sociétés locales enregistrées s'élevait à 198, avec un capital nominal de 5.311.733 livres.

Le revenu national net du Nyassaland, estimé en 1950 à 13,9 millions de livres, s'est élevé à 17 millions de livres en 1953.

Le plan de développement du territoire, qui devait initialement entraîner une dépense de 7,5 millions de livres, avait coûté 33 millions de livres en 1953.

### AGRICULTURE ET ELEVAGE

La politique agricole pratiquée depuis la fin de la guerre vise à conserver les ressources naturelles, encourager les cultures vivrières et augmenter la production et la qualité des cultures marchandes et à coordonner ces activités en un système d'exploitation rationnel. On a surtout insisté, en ce qui concerne les travaux agricoles proprement dits, sur l'amélioration des méthodes de culture, l'assolement, la conservation du sol et l'utilisation des terres. Dans le domaine de l'utilisation des terres et du régime foncier, une importante mesure a été la création en 1956 d'un comité consultatif permanent (Central Land Use Commîttee) chargé de coordonner l'élaboration et l'application de la politique des départements qui s'occupent de l'utilisation des terres. La mécanisation agricole reste limitée. Un programme de formation d'agriculteurs qualifiés, destiné à relever le niveau professionnel dans cette branche d'activité, a été entrepris en 1950, et 200 personnes en bénéficiaient. En 1957, 282 agriculteurs ont participé à ce programme. En 1954, il y avait dix stations agricoles expérimentales. L'ouverture de l'Ecole d'agriculture et de médecine vétérinaire de Colby, en 1956, a marqué une ère nouvelle pour l'enseignement agricole.

Un autre fait important a été la fusion en 1956 des offices de vente des produits agricoles en un organe unique, l'Office agricole de production et de vente. Cet Office est chargé de la vente du maïs, du coton, des arachides et du tabac. En 1957, il a acheté 35.000 short tons de produits et versé 1.685.000 livres. De 1948 à 1955, les anciens offices ont versé plus de 9 millions de livres aux agriculteurs africains et une contribution de 5.400.000 livres au Native Development and Welfare Fund.

Les principales cultures marchandes sont le thé, que l'on récolte dans les plantations européennes; le tabac, qui est cultivé dans une large mesure sur les terres réservées aux Africains; l'abrasin, autre culture de plantation, et le coton, qui est presque exclusivement cultivé sur les terres réservées aux Africains. Les principales cultures vivrières sont le maïs, le manioc, le riz, les haricots et les arachides.

La récolte de tabac est passée de près de 19 millions de livres en 1949 à 33,7 millions de livres en 1957. La production d'arachides a été vivement encouragée tant en raison de sa valeur, comme culture vivrière et marchande, que pour

son action fertilisante sur les sols. Nulles en 1951, les exportations d'arachides se sont élevées en 1953 à 79.000 sacs. La récolte de coton brut, qui variait entre 12 et 13 millions de livres de 1934 à 1950, s'est élevée à 19,2 millions de livres en 1955, pour retomber depuis, à cause des parasites et des maladies, à 7 millions de livres environ en 1956.

En 1949, les exportations de thé étaient de 6.395 short tons, d'une valeur de 1,2 million de livres; en 1957, elles ont atteint 10.681 short tons. Les exportations d'abrasin sont passées de 340 long tons environ en 1949, d'une valeur de 40.000 livres, à 1.200 long tons en 1957, d'une valeur de 137.000 livres. Par suite de l'amélioration générale de l'agriculture africaine, la production destinée à l'exportation est passée de 50.000 short tons en 1951, d'une valeur de 2 millions de livres environ, à de 85.000 short tons, d'une valeur de 3,4 millions de livres en 1955.

### Principales cultures marchandes

	Superficie Production	
	(milliers d'acres) (milliers de short tons	)
	<u>1947 1953 1957 1947 1953 1957</u>	
Tabac	120 14,5 17,2 16,9	
Coton	63,5 56,3 24,7 6,8 10,8 4,3	
Thé .	20,4 23,4 6,5 6,5 6,9 10,7	
Huile d'abrasin	13,4 17,8 0,2 0,4 1,3	

#### ELEVACE

Les centres d'amélioration du cheptel ont poursuivi leurs travaux de sélection des races locales. En 1952, un rapport sur la politique de l'élevage et les plans de développement du cheptel a été soumis au gouvernement.

Grâce aux campagnes de vaccination et d'immunisation, le cheptel a augmenté et sa qualité s'est améliorée. Les plus lourdes pertes sont causées par les maladies transmises par les tiques. En 1957, des subventions des Colonial Development and Welfare Funds ont permis d'entreprendre un programme en vue d'étendre les services d'immersion et de pulvérisation du bétail à tout le territoire. Le programme d'amélioration des corrals a permis de réduire considérablement la mortalité chez les veaux. En 1953, on a entrepris la construction de centres de formation en matière de médecine vétérinaire et d'élevage au titre d'un Colonial Development and Welfare Scheme.

### Cheptel (recensement)

	1948	1953	<u> 1956</u>
Caprins	293•907	294.041	354.561
Bovins	267•880	273.348	318.449
Ovins	46•270	53.156	66.643

Les chiffres du recensement de 1957 accusent une augmentation de 3 pour 100 sur ceux de 1956.

	s de l'élevage hort tons)	2	
	1947	1953	1956
Cuirs et peaux Africains)	23,5 14	213 25	212 <b>,2</b> 35
a/ Exportations.			

### FORETS

La superficie totale de forêts et de bois divers est évaluée à 7.000 milles carrés environ. Les réserves domaniales, qui étaient de 2.754 milles carrés en 1954, sont passées à 3.114 milles carrés en 1957. Le programme de développement de 1948 prévoyait le reboisement de 8.000 acres avant 1956. En 1953, la superficie plantée atteignait 9.744 acres, soit trois fois plus qu'en 1945 et, en 1957, 18.036 acres avaient été reboisées.

L'ouverture d'une école forestière en 1952 a été d'une grande importance pour l'avenir de la sylviculture du territoire. En 1955, une subvention sur les Colonial Development and Welfare Funds a permis de créer un Bureau de recherche sylvicole et de construire des bâtiments permanents pour l'école forestière. Les premiers cours de sylviculture générale ont été faits en 1957.

La modernisation des méthodes d'exploitation, notamment en ce qui concerne le transport du bois, a fait des progrès depuis 1947.

### Production

	1947	1953	1957
Bois de chauffage	• • •	1.552,2	3.304,9
Bois durs	200	137,9	336
Poteaux	• • •	184,2	
Bois tendres	100	178,3	100,4

#### PECHE

La pêche a surtout lieu dans le lac Nyassa, le lac Chilva et la rivière Chiré. Le lac Nyassa pourrait produire entre 15.000 et 20.000 short tons de poisson par an.

On ne possède pas de chiffres sûrs relatifs aux prises des Africains, mais la production annuelle du lac Nyassa est de l'ordre de 2.000 à 3.000 short tons de poisson.

Depuis 1947, la pêche africaine s'est développée et a pris un caractère plus commercial; un nombre croissant d'Africains commence à considérer la pêche comme leur principal moyen d'existence.

La pêche non africaine devient de plus en plus productive et ne cesse de s'étendre et de se moderniser. Une organisation mixte de recherche sur la pêche a été créée en 1950 par la Rhodésie du Nord et le Nyassaland, et l'on a travaillé au levé du lac Nyassa de 1953 à 1955.

En 1953, un groupe d'études de la pêche a rendu compte, après deux années de recherches, de la productivité et des ressources potentielles du lac Nyassa, et, en 1956, des crédits ont été ouverts pour la continuation des recherches au titre d'un nouveau Colonial <u>Development and Welfare Scheme</u>. Un programme de construction de bateaux de pêche pour les Africains a été entrepris en 1956 et l'on a pris des mesures pour ouvrir une école de formation des pêcheurs; en 1957, les Africains intéressés ont pu suivre une série de cours sur la pêche commerciale.

En 1956, une société européenne a été autorisée à exploiter l'ensemble du lac Nyassa et des travaux préparatoires sur le transport et la vente du poisson ont été effectués. En 1957, les prises totales ont été de 50 pour 100 supérieures à celles de 1956.

Les faits les plus marquants de cette branche d'activité ont été l'installation, en 1957, de fabriques de glace et le transport du poisson en caisses dans de la glace, par les entreprises non-africaines.

La pisciculture a continué à progresser; malgré leurs faibles dimensions, les viviers apportent une contribution précieuse à l'alimentation locale et sont très rentables pour leurs propriétaires.

### ENERGIE

Un Département de l'électricité a été créé en 1950. En 1952, le gouvernement a accordé une subvention de 880.000 livres pour dévalopper la production d'énergie électrique. En 1956, une somme supplémentaire de 152.000 livres a été allouée pour développer les services électriques. Les travaux de Blantyre/Limbe ont été achevés en 1954 avec la construction d'une centrale thermique d'une puissance de 7.000 kW. A la fin de l'année, la puissance des installations en service atteignait déjà 2.000 kW et le reste était prévu pour 1956. La nouvelle centrale, d'une puissance de 900 kW, qui complète la production de la centrale hydroélectrique de Zomba, est également entrée en service en 1954. On a poursuivi en 1957 l'étude hydrographique de la vallée du Chiré en vue d'une vaste expansion de la production d'énergie électrique.

En 1956, un comité de l'énergie électrique nommé par le Ministre fédéral de l'énergie a été chargé des travaux préparatoires en vue de la création d'une commission organique du gouvernement fédéral. Le ler février 1957, le contrôle des entreprises d'électricité a été transféré à la Commission de l'énergie électrique du Nyassaland.

La puissance installée des centrales thermiques est passée de 3,4 mW en 1953 à 7,5 mW en 1957 et, au cours de la même période, celui des centrales hydro-électriques de 0,3 à 0,6 mW.

### INDUSTRIE

L'industrie manufacturière est très peu développée au Nyassaland; la production, presque entièrement réservée au marché local, repose en grande partie sur les matières premières d'origine locale. Les principaux produits de l'industrie locale sont le savon, le tabac et les cigarettes, certains articles en bois et

les vêtements. La production de tabac et de thé a contribué à augmenter la demande de bois pour l'emballage; la demande de bois pour la construction et l'ameublement s'est également accrue et le sciage et le traitement du bois sont devenus d'importantes industries secondaires.

La production de savon est passée de 650 short tons en 1947 à 2.325 short tons en 1957. Une cimenterie a été mise en service en 1957 et produit 3.500 short tons environ de ciment par mois. La production totale annuelle des manufactures de vêtements avait atteint en 1957 près de 500.000 vêtements.

Comme le Nyassaland est un pays essentiellement agricole, un certain nombre d'industries traitent les principaux produits de l'agriculture. En 1957, il y avait quelque 14 sociétés qui s'occupaient de l'exportation et du traitement du tabac et, en 1956 et 1957, les exportations annuelles moyennes de tabac (sec) se sont élevées à 27 millions de livres.

### TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

### Transports

En 1954, le gouvernement fédéral a assumé le financement de la construction et de l'entretien des routes interterritoriales, de l'aviation civile et des autres moyens de transport. Il y avait, en 1957, 5.152 milles de routes, contre 3.896 en 1947. L'important programme de construction routière pour la période 1951-1955 a été étendu jusqu'en 1958. Ce programme est financé en partie grâce à des subventions sur les Colonial Development and Welfare Funds et en partie par le protectorat. Il y a une ligne de chemin de fer de 289 milles qui relie le territoire au port de Beira, au Mozambique. Un service est assuré sur le lac par les Nyasaland Railways; en 1947, il utilisait un bateau à moteur, quatre remorqueurs et un certain nombre de chalands; en 1957, il disposait de six remorqueurs et quatorze chalands.

Il y avait trois aérodromes principaux et neuf terrains d'atterrissage en 194 et un terrain de plus en 1957. Le mouvement des deux aérodromes principaux est passé de 4.888 avions en 1953 à 6.893 en 1957. Pendant la même période, le fret à l'arrivée est passé de 186,4 tonnes métriques à 370 et le fret au départ de 51.3 à 120 tonnes métriques.

### Véhicules (immatriculés)

Voitures de tourisme Véhicules commerciaux Motocyclettes Tracteurs agricoles	1949 1.783 1.187 336 71	1953 2.915 2.241 632 253	1957 4.449 3.730 1.044 540
Trafic i	Terroviaire		•
	1947	1953	1955
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	58,000 L8,000	355.969 326.324	347.235 384.110
Commur	nications		
	1947	1953	1957
Bureaux de poste Bureau de la Caisse d'épargne postale	44 24	55 53	12 59
Téléphones	573	2.137	4.020

### FINANCES PUBLIQUES

La création de la Fédération de la Rhodésie et du Nyassaland en 1953 a profondément modifié la structure des finances publiques du territoire. L'exercice financier, qui ne coïncidait plus avec l'année civile, va du ler juillet au 30 juin.

Les Africains, précédemment exemptés de l'impôt sur le revenu, paient désormais, comme les non-Africains, l'impôt sur le revenu, l'impôt supplémentaire sur le revenu et une surtaxe territoriale locale du territoire dont le taux est progressif. L'impôt sur le revenu est calculé d'après le revenu imposable, à partir de 500 livres. L'impôt de capitation africain, d'un montant de 7 à 9 shillings en 1947, s'élevait à 17 shillings 6 pence en 1957.

Recettes et dépenses (en milliers de livres de la Rhodésie du Sud)

	1947	1953	1956/57
Recettes			•
Ordinaires	1.494,3	4.287,7	5.664,4
Subventions des Colonial Development and Welfare Funds	65.0	555,3	511,1
Intérêts et remboursement des obligations du Trans-Zambesia Railway	62,5	51,7	95,1
TOTAL	1.621,8	4.894,7	6,270,6
Dépenses (y compris les dépenses au titre des Colonial Development and Welfare Schemes)	1.356,3	4.424,8	6.003,7
TOTAL	1.356,3	4,424,8	6,003,7
Principales sources de recettes :			,
Impôt sur le revenu (impôt indigène, licences, etc.)	655,8	1.388,0	884,48
Douanes	444,5	1.248,3	•
Remboursements reçus du gouvernement fédéral	•	-	402,2
Principaux postes de dépenses :			
Travaux publics (dépenses ordinaires et extraordinaires)	249,6	799,5	1.668,6
Agriculture, forêts et services vétérinaires	104,7	389,8	746,6
Enseignement	110,4	296,9	362,6 <u>b</u> /
Administrations provinciales et de district	78,0	180,1	254,1
Service de la dette publique	212,8	213,7	299,3 <sup>c</sup> /

En outre, 2.637.595 livres ont été perçues au titre de l'impôt fédéral sur le revenu et de la surtaxe territoriale sur l'impôt fédéral.

b/ Pour l'enseignement des Africains seulement, l'enseignement dispensé aux non-Africains et l'enseignement supérieur pour les Africains relevant du gouvernement fédéral.

c/ Partiellement remboursable par le gouvernement fédéral.

### Dépenses d'équipement

Le plan d'équipement du territoire, qui devait initialement entraîner une dépense de 7,5 millions de livres, a été remanié à de nombreuses reprises. En 1950, les dépenses prévues atteignaient 12,5 millions de livres (1946-56). Avec la création de la Fédération, elles sont passées à 33 millions de livres (pour la période 1946-57), dont 22,5 millions devaient être à la charge du Gouvernement du Nyassaland. En 1957, les programmes de développement économique du gouvernement ont été passés en revue et l'on a approuvé un nouveau plan d'équipement (Capital Development Plan) pour la période 1957-61.

Un changement a été apporté à la procédure budgétaire à l'occasion de l'établissement des prévisions pour l'exercice 1957/1958: pour la première fois, les dépenses
d'équipement constituent un titre distinct du budget. Un fonds de développement a
été créé: il comprend tous les prêts pour le développement, les subventions du
Colonial Development and Welfare Fund, les contributions fiscales et les autres fonds
utilisés pour la mise en oeuvre du plan d'équipement.

### BANQUES ET CREDIT

Les opérations bancaires sont effectuées par deux banques privées. Outre les banques commerciales, des sociétés coopératives, des sociétés de crédit et des entreprises privées accordent des crédits aux agriculteurs. Un office de crédit foncier et agricole a été créé en 1955 pour encourager le développement rationnel de l'agriculture et aider financièrement les agriculteurs.

Le chiffre des transactions bancaires au Nyassaland est passé de 7 millions de livres environ en 1951 à 10 millions en 1953 et à 15 millions en 1957.

### COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce et l'industrie relevant du gouvernement fédéral depuis le ler juillet 1954, les statistiques du commerce n'ont plus été établies séparément pour le Nyassaland après 1953.

Un tarif douanier uniforme pour l'ensemble de la Fédération est entré en vigueur le ler juillet 1955. Le Nyassaland appartenant au Bassin conventionnel du Congo, les dispositions du traité lui interdisaient d'appliquer des tarifs préférentiels.

A la suite d'une décision prise, en 1957, par les divers gouvernements qui sont parties contractantes à l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), les marchandises circulent en franchise entre le Nyassaland et les autres territoires de la Fédération et le Nyassaland bénéficie maintenant du régime préférentiel de la Fédération.

Ce sont surtout les Européens et les Asiatiques qui se livrent au commerce; cependant, les Africains s'intéressent de plus en plus à l'activité commerciale. En 1957, on comptait 8.700 commerçants africains.

### Importations et exportations

	<u>Valeur</u> (en milliers de livres de la Rhodésie du Sud)	
	1947	1953
Importations (non compris les importations du gouvernement et les lingots)	3 <b>.5</b> 13 <b>,</b> 4	6.809,1
Exportations (non compris les espèces)	2.761,0	7.278,7
Principales importations: Cotonnades Véhicules et pièces détachées Carburants et huiles pour moteurs Machines industrielles Sucre Produits chimiques, médicaments	1.728,5 489,0 97,6 94,8 49,2 83,5	1.808,4 893,3 393,6 324,9 242,9 214,7
Principales exportations : Tabac Thé Maïs et farine de maïs Linters Arachides Huile d'abrasin	1.527,3 849,2 - 189,7 0,6 16,5	2.877,7 1.570,4 903,5 788,4 346,3

# Courants commerciaux (Pourcentage de la valeur totale)

	<u> 1947</u>	<u> 1953</u>
Provenance des importations :		
Royaume-Uni	32,1	51,4
Inde	12,1	13,4
Rhodésie du Sud	3,3	8,4
Afrique-Orientale portugaise	2,1	5,1
Etats-Unis d'Amérique	<b>32,</b> 6	2,3
Destination des exportations :		**
Royaume-Uni	65,7	63,9
Rhodésie du Nord	***	8,5
Rhodésie du Sud	14,8	4,1
Sierra Leone	-	3,6

### CONDITIONS SOCIALES

Le relèvement du niveau de vie et l'accroissement des moyens d'enseignement mis à la disposition des Africains tendent peu à peu à réduire les différences de niveau économique et culturel entre les Africains et les non-Africains. Depuis de nombreuses années, le Nyassaland fournit de la main-d'oeuvre aux territoires voisins et à l'Union Sud-Africaine. Cette migration massive, bien que temporaire, a beaucoup contribué à la désintégration de la vie familiale et à l'effritement de la structure tribale. Les femmes peuvent accéder aux fonctions publiques au même titre que les hommes, bien que certains postes administratifs éloignés soient réservés aux hommes parce que les conditions y sont particulièrement difficiles. En ce qui concerne les libertés civiles, aucune distinction n'est établie entre les sexes.

#### MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI.

Un grand nombre d'Africains du Nyassaland se placent comme salariés dans le territoire et beaucoup d'autres émigrent chaque année dans les territoires voisins, où les salaires sont plus élevés. Il n'existe pas de distinction très nette entre agriculteurs et salariés, et il n'y a pas actuellement dans le

territoire de travailleurs non qualifiés vivant exclusivement de leur salaire; après une brève période de travail au service d'un employeur, soit dans le territoire soit à l'étranger, les Nyassa reviennent en général cultiver leurs propres terres. Bien qu'il n'y ait pas de chômage, la main-d'oeuvre se renouvelle très vite et peu de travailleurs restent assez longtemps dans un emploi pour se spécialiser ou acquérir une formation professionnelle.

Les intérêts des travailleurs engagés par contrat à l'étranger et de leurs familles sont protégés par l'Accord relatif à la main-d'oeuvre migrante (Migrant Labour Agreement) conclu en 1947 entre les territoires de l'Afrique centrale. La protection des Nyassa qui s'engagent par contrat à aller travailler en Union Sud-Africaine est assurée par un système de recrutement soigneusement contrôlé qui fonctionne en coopération avec la Witwatersrand Native Labour Association, qui est la seule organisation autorisée à recruter de la main-d'oeuvre pour les mines d'or.

En 1949, une Ordonnance sur les salaires et les conditions de travail (<u>Wages</u> and <u>Conditions of Employment Ordinance</u>) a institué des commissions consultatives chargées de donner des avis au gouvernement sur les taux de salaires et les conditions d'emploi dans toutes les branches professionnelles.

En 1953, on a adopté un grand nombre de dispositions législatives subsidiaires relatives à la main-d'oeuvre dont la plus importante est une décision étendant le bénéfice de l'ordonnance sur les accidents du travail (Workmen's Compensation Ordinance) à toutes les catégories de travailleurs sauf le personnel demestique.

En 1954, quatre ordonnances sur le travail ont porté respectivement sur les migrations, l'emploi, les salaires et les conflits du travail. Des dispositions législatives adoptées en 1955 ont institué un nouveau type de livret du travail à ne délivrer qu'aux personnes titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle officiellement reconnu ou ayant travaillé pendant une période de temps déterminée.

Des dispositions législatives subsidiaires promulguées en 1957 prévoyaient l'augmentation du salaire minimum et la création d'une commission consultative des salaires (Wages Advisory Board) pour le bâtiment et pour les travaux publics.

### Conditions de l'emploi

Les taux de salaires sont inférieurs à ceux qui sont appliqués dans les autres parties de la Fédération, ce qui amène les éléments africains les plus entreprenants à chercher à s'embaucher hors du territoire. En 1947, la structure des salaires était simple et il n'existait pas d'autres organismes que les commissions provinciales des salaires minimums (Provincial Minimum Wage Boards). Il n'était pas prévu de salaire minimum pour la main-d'oeuvre spécialisée ou semi-spécialisée. Dans l'industrie du thé, le taux des salaires mensuels en 1947 variait entre 20 et 35 shillings. Il variait de 16 à 30 shillings dans l'industrie du tabac, de 14 shillings à 7 livres 10 shillings dans le Département des travaux publics, et de 22 shillings à 7 livres 10 shillings dans les chemins de fer. Il y a eu une augmentation générale des salaires en 1953, avec la misa en oeuvre par le gouvernement de son plan de revision des salaires (Government Salary Revision Scheme) en vertu duquel les traitements du personnel africain ont été augmentés de 50 à 100 pour 100, et à la suite de décisions relatives au salaire minimum des travailleurs non spécialisés dans les zones rurales et urbaines. Une nouvelle augmentation générale de 25 à 50 pour 100 du taux statutaire des salaires minimums a été approuvée en 1957. Cette année-là, le taux de salaire journalier type, qui était supérieur au minimum, variait entre 1 shilling 5 pence et 6 shillings 3 pence pour la main-d'oeuvre non qualifiée ou semi-qualifiée, et de l shilling 7 pence à 29 shillings 4 pence pour la main-d'oeuvre qualifiée. La rémunération du personnel domestique a eu tendance à augmenter en 1957, l'augmentation pour le personnel non spécialisé variant de 17 shillings 6 pence à 5 livres par mois, plus la nourriture.

### Nombre de salariés

	<u>l949<sup>a</sup>/</u> (période de	<u>1953</u> ª/ (période de	1957
	pointe)	pointe)	(au 31 mars)
Entreprises agricoles (plantations de thé, de tabac, d'abrasin et			
agriculture)	68,509	68.700	55.009
Pêche	•••	• • •	583
Bâtiment, briqueterie et travaux publics	3.275	4.300	5.627
Conmerce	1.622	1.800	3.054
Petite industrie	153	1.400	985
Transports	5.268	5.800	6.786
Administration centrale et locale	1.719	19,100	13.874
Divers	2.508	3.200	6.087
Total	83.054	104.300	92.005

a/ On a choisi le 15 mars comme période de pointe pour la main-d'œuvre agricole, y compris la main-d'œuvre employée dans les théeries. Pour toutes les autres catégories de main-d'œuvre, y compris la main-d'œuvre qui travaille dans des manufactures de tabac et les fabriques d'huile d'abrasin, la période de pointe est fixée au 15 juin.

On ne dispose d'aucune statistique exacte sur le nombre d'Africains s'adonnant à l'agriculture de subsistance, mais on évalue, pour 1947, le nombre des planteurs de tabac et celui des planteurs de coton sur les terres réservées aux Africains à environ 89.000 et 35.000 respectivement contre environ 62.000 et 23.603 respectivement en 1957. En outre, en 1957, 13.089 agriculteurs cultivaient du tabac et 2.500 du coton, comme fermiers sur des propriétés privées.

### Main-d'oeuvre migrante

Environ 140.000 Africains valides du sexe masculin étaient absents du Protectorat en 1947; ce chiffre restait à peu près inchangé en 1957.

# Certificats d'identité délivrés aux Africains pour leur permettre de quitter le pays

	1946-50 (moyenne annuelle)	1951-55 (moyenne annuelle)	<u>1957</u>
Pays de destination :			
Rhodésie du Sud	22.853	40.662	49.248
Union Sud-Africaine	9.295	10.089	18.045
Rhodésie du Nord	1.309	4.145	6.671
Autres territoires	<u> </u>	619	382
Total	33.852	55.515	74.346

### Organisations patronales et ouvrières

Les deux premiers syndicats du territoire ont été enregistrés en 1949. En 1957, on comptait dix syndicats enregistrés.

L'Association patronale du Nyassaland est une organisation générale d'employeurs divisée en sections suivant les différentes industries.

# Conflits du travail (entraînant un arrêt du travail)

	<u> 1947</u>	<u> 1953</u>	<u> 1957</u>
Nombre de conflits	-	11	13
Nombre de travailleurs en cause	-	1.393	857
Nombre de journées de travail perdues	-	2.485	7.694

### Formation professionnelle

En dehors des écoles techniques et professionnelles, divers départements du territoire ou du gouvernement fédéral ont maintenant leurs programmes de formation propres. Cependant, la plupart des travailleurs de l'industrie reçoivent leur formation professionnelle dans les cours d'apprentissage organisés à leur intention par le Département des travaux publics. Un système d'examen professionnel valable pour l'ensemble du territoire est entré en vigueur en novembre 1957. En raison de la grave pénurie d'ouvriers et d'artisans et de la demande croissante de maind'oeuvre qualifiée, des programmes de développement de l'enseignement et de la formation professionnelle sont en cours.

### SOCIETES COOPERATIVES

L'enregistrement des sociétés coopératives a été institué en 1947, et le Département du mouvement coopératif contrôle les activités de toutes les sociétés coopératives et enseigne à leur personnel la comptabilité et les méthodes commerciales.

On s'attachait surtout en 1947 à créer des coopératives de consommation, mais pendant les années qui ont suivi, l'attention s'est portée davantage sur les coopératives de production et notamment en ce qui concerne les producteurs de riz. Beaucoup de coopératives primaires se sont groupées en unions coopératives.

Des progrès rapides ont été enregistrés dans la province du Nord, où la population se montre plus douée pour les affaires, et l'Union coopérative du Nord gère une organisation qui ravitaille toutes les sociétés affiliées et leur fournit des services.

Les coopératives africaines de consommation ont fait des progrès dans les régions où elles ne sont pas directement en concurrence avec des établissements commerciaux déjà établis. Lorsqu'elles se trouvent en présence de commerçants professionnels, elles n'ont pas encore acquis l'expérience et la tenacité nécessaires pour réussir.

En 1957, la consolidation de la structure de base et des opérations de toutes les sociétés s'est affirmée et beaucoup d'entre elles, parmi les plus importantes, ont atteint le stade où elles sont entièrement gérées par du personnel africain.

Les sociétés primaires sont des coopératives laitières, des associations de producteurs de riz, de café, de maïs et de légumes, des sociétés d'épargne et de crédit et des coopératives de consommation. Les sociétés secondaires comprennent des unions de coopératives laitières et d'associations de producteurs de riz.

Le tableau ci-dessous montre les progrès du mouvement coopératif :

### Sociétés et unions coopératives

	<u> 1947</u>	<u>1953</u>	<u> 1957</u>
Sociétés primaires	•	67	<b>7</b> 9
Nombre d'adhérents	••	4.146	7.482
Unions coopératives	<b>-</b>	4	. 6
Sociétés affiliées		54	60

### NIVEAU DE VIE

Au début de 1957, le Rhodes Livingstone Institute for Social Research a entrepris une enquête socio-économique à la demande du Gouvernement du Nyassaland. Cette enquête portait sur quinze villages où l'on a étudié l'histoire locale, la structure de la parenté et la vie économique de chaque famille. Une enquête analogue a été faite parmi les populations urbaines, et l'on s'est attaché plus spécialement à l'influence du travail saisonnier. L'un des objectifs de ces enquêtes est de comparer l'importance relative des salaires et des revenus provenant de l'agriculture dans la vie économique de la population et l'on a procédé à cette fin à une étude générale des budgets familiaux dans la population urbaine et chez les habitants de villages péri-urbains.

### URBANISME, AMENAGEMENT DES CAMPAGNES ET HABITATION

Jusqu'en mai 1954, l'urbanisme et l'aménagement des campagnes relevaient du Gouvernement du Nyassaland. Le Directeur de l'urbanisme de la Rhodésie du Sud est maintenant chargé du service de l'urbanisme. Ce sont des commissions de planification établies en vertu de l'Ordonnance de 1948 relative à l'urbanisme et à l'aménagement des campagnes (Town and Country Planning Ordinance) qui exécutent la plupart des tâches qui incombent au Service de l'urbanisme.

En 1949, la région urbaine de Blantyre/Limbe a été déclarée zone de planification et une commission de planification a été nommée en 1950; elle se compose de représentants des collectivités européenne, asiatique et africaine. La mise en oeuvre des plans a commencé en 1957 avec la préparation de tracés détaillés et la délimitation de lots qui détermineront en particulier l'allure générale des zones résidentielles à faible densité de population et du réseau routier. L'exécution du vaste programme du gouvernement prévoyant la construction de logements pour les Africains dans la zone résidentielle à haute densité de population de Soche a commencé en 1955 et s'est achevée en 1957. Les plans portaient sur 900 lots et prévoyaient la construction de maisons, de magasins, d'écoles, de centres de santé et d'églises, ainsi que l'aménagement de terrains de sport.

Un plan d'urbanisme a été adopté en 1954 pour Lilongwe, et des progrès considérables avaient été accomplis en 1957. On a préparé en 1957 des plans d'urbanisme pour Zomba et pour un certain nombre de centres moins importants.

Les autorités locales ainsi que le gouvernement territorial et le gouvernement fédéral ont continué à se préoccuper de la construction des logements pour les fonctionnaires dans les municipalités les plus importantes. Le gouvernement a entrepris un programme permettant aux Africains soit d'obtenir des prêts à la construction, soit d'acheter à crédit des maisons construites par le gouvernement.

### SECURITE SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX

Les dispositions de l'Ordonnance relative aux accidents du travail (Workmen's Compensation Ordinance) s'appliquent à tous les travailleurs, à l'exception du personnel domestique employé par des particuliers. Il n'existe aucune législation en ce qui concerne l'assurance-maladie, la retraite des vieux, l'assurance-vie ou l'indemnité de chômage, mais les coutumes tribales garantissent une certaine protection. La famille garde sa responsabilité traditionnelle en ce qui concerne les soins aux vieillards et aux malades et aide les veuves et les orphelins. Le gouvernement et quelques-uns des principaux employeurs ont adopté pour leurs employés permanents un système de retraite dans lequel les salaires ne sont pas soumis à retenue, et certains accordent des gratifications aux personnes employées de longue date et quittant leur service. Le gouvernement accorde des exonérations aux Africains âgés ou invalides qui n'ont pas les moyens de payer l'impôt.

Il n'existe pas de département de l'assistance sociale. Divers services administratifs, les missions et les institutions bénévoles exercent diverses activités dans ce domaine.

### DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Un programme de développement communautaire a été proposé en 1948; il avait pour objet l'étude, dans une zone réduite, des problèmes du développement rural plus spécialement des points de vues de l'administration locale, des impôts et de l'utilisation des terres. Ce programme a été mis en oeuvre dans le district d'Omasi en 1950 et il a été achevé en 1954. Dans le cadre de ce programme, on a ouvert en 1952 une école d'administration locale pour former les personnes appelées à s'occuper de l'administration locale et du développement social, et donner des cours destinés aux chefs, aux membres des tribunaux indigènes et aux

cadres de l'administration locale. En 1954, un grand nombre de centres communautaires ont été créés dans différents districts. Dans la zone résidentielle à haute densité de population de Soche, la construction du centre communautaire de Colby s'est poursuivie de façon satisfaisante, en 1957. Ce centre comprendra notamment des salles de spectacle (théatre et cinéma) et de réunions, une bibliothèque et des salles pour les travaux artisanaux. Le coût total de la construction s'élèvera à 60.000 livres, dont 40.000 proviendront du Colonial Development and Welfare Fund.

### PREVENTION DU CRIME ET TRAITEMENT DES DELINQUANTS

En 1957, la police a enregistré 29.352 infractions au total, contre 7.019 en 1947 et 16.893 en 1953.

### Statistiques de la criminalité

	Carried Control of the Control of th	personnes les tribun	
	1947	1953	1957
Infractions contre l'ordre public et la loi	128	523	724
Infractions contre les personnes	410	1,229	1.902
Infractions contre les biens	1.182	2.064	2.498
Autres infractions prévues au code pénal	103	232	274
Infractions aux lois locales	2.962	6.591	15.053
Total	4.785	10.639 <sup>a</sup> /	20.451

a/ Y compris 57 mineurs.

b/ Y compris 99 mineurs.

Les chiffres du tableau ci-dessus ne tiennent pas compte des affaires jugées par les tribunaux indigènes.

### SANTE PUBLIQUE

Le Département de la santé publique relève du gouvernement fédéral depuis le ler juillet 1954. Le paludisme, la bilharziose, l'ankylostomiase et la fièvre périodique existent à l'état endémique et continuent à diminuer la capacité de travail de la population. Parmi les maladies transmissibles, la petite vérole a atteint les proportions d'une épidémie en 1947; mais l'incidence de cette maladie a diminué considérablement à partir de 1948 à la suite de campagnes de vaccination massive.

Une campagne de traitement des maladies vénériennes financée à l'aide d'une subvention du Colonial Development and Welfare Fund a commencé en 1945 et s'est poursuivie jusqu'à la fin de 1949. Une enquête sur la lèpre effectuée en 1949 a révélé une incidence générale de 14 pour 1.000, ce qui donne le chiffre estimatif de 30.000 pour le nombre total de lépreux dans le territoire. Le traitement par les sulfones a commencé et l'on a procédé en 1952 à des distributions gratuites de médicaments. Depuis 1949, l'incidence de la lèpre en Afrique centrale a fait l'objet d'une enquête plus poussée, de même que les recherches sur la transmission de la fièvre jaune. L'incidence des infections oculaires fait également l'objet de recherches.

Après une interruption de plusieurs années, la maladie du sommeil a refait son apparition en 1951. La maladie la plus grave en 1952 a été la coqueluche, alors que l'incidence de la variole a été la plus faible que l'on ait signalée en huit ans, ce qui prouve à nouveau l'efficacité des campagnes de vaccination. Pendant l'année 1952, on a commencé à utiliser les insecticides à effet rémanent dans le cadre du programme de prévention du paludisme et l'on a choisi à titre expérimental une zone où le paludisme endémique a une forte incidence.

Une campagne de lutte contre le pian a eu lieu en 1953 au cours de laquelle les malades ont été traités à l'aide d'injections de pénicilline.

Pour combattre l'ankylostomiase et les autres maladies parasitaires, on a cherché à améliorer les conditions sanitaires dans les villages. Malgré l'existence de puits ordinaires et artésiens, les zones rurales alimentées en eau potable demeurent l'exception. Dans les grandes villes, il existe un réseau de distribution d'eau purifiée.

Des cours de formation d'auxiliaires médicaux, d'infirmières, d'assistantes et de sages-femmes sont organisés à l'hôpital african Zomba qui est équipé pour la formation de personnel africain.

Dans les zones rurales, les services curatifs destinés aux Africains demeurent insuffisants et l'on s'efforce d'élargir l'éducation sanitaire de la population en développant le système des visites d'auxiliaires médicaux dans les dispensaires ruraux.

La protection maternelle et infantile est assurée principalement par les missions, qui reçoivent une aide financière des autorités. Les missions sont à l'origine de la plupart des services médicaux du territoire et gèrent un certain nombre d'hôpitaux, de cliniques, de dispensaires et de léproseries.

<u>Dépenses</u> (Milliers de livres de la Rhodésie du Sud)

Total	98,9	2 <b>3</b> 2 <b>,</b> 6	• • •
Dépenses extraordinaires	4,5	13,3	* * *
Dépenses renouvelables	94,4	219,3	632,8
Département de la santé publique	1947	1952	1956/57

En outre, le Département des travaux publics effectue d'importants travaux de construction et d'entretien imputés sur le budget des travaux publics au titre des dépenses extraordinaires. En 1950, le Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a alloué un crédit de 175.000 livres sur les Colonial and Development Welfare funds destinés à financer des travaux d'équipement; en outre, un asile d'aliénés, dont la construction est estimée à 68.000 livres, a fait l'objet d'un projet spécial financé de la même façon.

### Personnel médical et sanitaire

	1947		19	953	1957		
	Etablis- sements publics	Etablis- sements privés	Etablis- sements publics	Etablis- sements privés	Etablis- sements publics	Etablis- sements privés	
Médecins diplômés	24	47	30	31	35	35	
Médecins agréés	10	13	-	-	ŢĨ	3	
Dentistes	-	4	2	2	2	• • •	
Infirmières (principales et					,		
diplômées)	18	•••	30	64	46	49	
Elèves infirmières Sages-femmes (principales et	•••	•••	98	33	•••	•••	
diplômées)	71	•••	75	263	46	49	
Elèves sages-femmes		• • •	13	32	66	160	
Inspecteurs d'hygièr	ie 3	• • •	2	2	6	4	

### Etablissements

	Nombre d'établissements			Nombre de lits		
,	1947	1953	<u> 1957</u>	1947	1953	1957
Hôpitaux généraux ) Hőpitaux auxiliaires ) Dispensaires	48 95	6 31 111	9 28 138	1.178 <sup>a</sup> /	496 1.433 28	891 1.543 445
Centres de protection maternelle et infantile Groupes mobiles	, , • • • ••	53 -	74 2	• • •	• • •	• • •

Etablissements publics seulement.

En 1957, il existait cinq hôpitaux pour tuberculeux, cinq léproseries et quatre asiles d'aliénés.

### CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

L'enseignement destiné aux Européens, aux Asiatiques et aux métis, ainsi que l'enseignement supérieur destiné aux Africains relèvent du gouvernement fédéral depuis le ler juillet 1954. Auparavant, le Gouverneur recevait les avis de quatre comités scolaires distincts qui comprenaient respectivement des représentants des populations africaine, européenne, asiatique et eurafricaine. Depuis cette date, le gouvernement territorial reçoit les avis d'un comité consultatif de l'enseignement africain, composé en majorité de membres africains et comprenant des représentants du gouvernement, de la population africaine, des principales missions et d'autres personnes intéressées. Dans les écoles maternelles, l'enseignement est donné uniquement dans la langue vernaculaire. L'enseignement de l'anglais commence dans la classe I et c'est dans cette langue que se donne l'instruction et que se passent les examens dans la classe VI de l'enseignement du premier degré.

Un plan quinquennal (1945-1949) concernant toutes les races et destiné à établir les bases d'un programme décennal du développement de l'enseignement a été approuvé en 1945 et une subvention de 345,000 livres a été accordée pour couvrir les dépenses d'équipement et une partie des dépenses renouvelables. Les dépenses d'exécution du plan décennal étaient estimées à 1,5 million de livres. La contribution locale durant la période de cinq ans est passée de 80.000 à 160.000 livres. On a entrepris en 1950 une enquête sur l'enseignement primaire africain afin de décider des mesures nécessaires pour le développer et le consolider. A la suite de cette enquête, on a établi et approuvé un programme de développement pour chaque district, prévoyant en détail les mesures à adopter entre 1950 et 1954. Au début de 1954, on a préparé un troisième plan quinquennal pour la période 1954-59. Il se caractérise par les principaux points suivants : dispositions tendant à consolider et à compléter l'enseignement primaire actuel, importante décentralisation administrative de l'enseignement primaire au profit de commissions de l'enseignement à l'échelon du district, développement des moyens de formation du personnel enseignant et accroissement de l'aide gouvernementale à un système élargi d'enseignement secondaire du premier degré. Durant l'année 1957, on a établi un plan de développement de l'enseignement africain tendant à augmenter le nombre des

établissements d'enseignement secondaire, à instituer un cours de formation pédagogique de trois ans pour les titulaires du School Certificate qui veulent entrer dans l'enseignement et à continuer à développer l'enseignement primaire.

En 1957 a été promulguée la législation portant création d'un service unifié de l'enseignement africain, et l'installation des rouages nécessaires pour sa mise en place était presque achevée à la fin de l'année.

La formation du personnel enseignant est assurée par le centre pédagogique du gouvernement à Domasi et divers autres services ont organisé leurs propres cours techniques qui viennent s'ajouter à l'oeuvre accomplie par le Département de l'éducation en matière d'enseignement technique.

L'immigration européenne est importante, et le nombre d'écoles primaires a été augmenté pour permettre d'accueillir le grand nombre d'enfants européens en âge d'aller à l'école primaire.

Le gouvernement accorde aux écoles asiatiques une aide financière plus importante qu'il ne le faisait en 1947.

Le gouvernement accorde des bourses universitaires d'un montant annuel de 100 à 200 livres; 8 bourses ont été attribuées en 1948 (5 à des Européens et 3 à des Africains) contre 24 en 1953 (11 à des Européens, 10 à des Africains et 3 à des Asiatiques). En outre, une subvention sur les Colonial Development and Welfare funds a permis de financer 7 bourses en 1953 (4 à des Européens et 3 à des Africains). En 1957, 13 étudiants africains ont reçu des bourses d'enseignement supérieur (10 à la charge du gouvernement fédéral et 3 financées sur les Colonial Development and Welfare funds).

Les écoles primaires n'admettent plus d'élèves ayant dépassé l'âge scolaire en raison du programme de consolidation et d'amélioration de l'enseignement primaire, et il en a résulté un accroissement de la demande dans le domaine de l'enseignement des adultes.

En 1947, une campagne d'éducation des masses a été mise en oeuvre par une équipe comprenant des fonctionnaires européens spécialistes de l'éducation des masses, un certain nombre d'Africains et un représentant de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. Elle était financée grâce à une allocation interterritoriale accordée en application du Colonial Development and Welfare Act.

Des campagnes périodiques d'alphabétisation des masses ont été organisées par les missions, qui ont distribué des documents imprimés dans la langue vernaculaire. Dans le cadre du programme de développement communautaire de Domasi, on a organisé à titre expérimental des classes en plein air dites "hedge schools" où des groupes importants d'enfants et d'adultes viennent apprendre à lire, à écrire et à compter.

Depenses										
(Milliers	de	livres	de	la	Rhodésie	du	Sud)			

	1947	1952	1956/572
Département de l'éducation Dépenses renouvelables Dépenses extraordinaires (y compris	105,2	241,6	529,9
dépenses d'équipement)	5,2	4,8	169,2
Total	110,4	246,4	699,1

a/ Enseignement africain uniquement; les chiffres indiqués pour 1947 et 1952 concernent l'enseignement destiné à toutes les races.

Répartition des dépenses au titre de l'enseignement africain en 1956/1957 d'après les fonds publics qui ont servi à les financer :

	Dépenses renouv	relables		
	Recettes ordinaires	Subventions	Dépenses d'équipement	Total
Livres	109.225	420.634	169.244	699.103

Les dépenses d'équipement ont été couvertes jusqu'à concurrence de 85.885 livres à l'aide de subventions sur les <u>Colonial Development and Welfare funds</u>. En outre, les dépenses au titre de l'enseignement se sont élevées à 22.172 livres pour les autorités locales et à 256.225 livres pour les missions. Une subvention de 210.000 livres sur les <u>Colonial Development and Welfare funds</u> a été accordée pour une période de cinq ans (1950-1954).

## Ecoles pour Africains

	<u>19</u>	47	19	53	<u>1957</u>		
		Subven- tionnées		Subven- tionnées		Subven- tionnées	
	Publiques	ou non	Publiques	ou non	Publiques	ou non	
Ecoles primaires	1	4.370	11	4.418	53	3.110	
Ecoles secondaires	**	2	l	2	2	15	
Ecoles professionnelles	5 ~	28	-	19	3	16	
Ecoles normales	-	13	1	11	14	12	

<sup>&</sup>lt;u>a</u>/ Les chiffres donnés représentent le nombre de classes et ne se rapportent pas nécessairement à des établissements distincts.

## Elèves africains a/

	1947		195	53	1957	
Ecoles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Ecoles primaires	133.797	86.524	135.691	89.003	166.905	95.221
Ecoles secondaires Ecoles professionnelles	108 843	1 265	3 <b>77</b>	19 140	904 338	92 1.76
Ecoles normales	380	136	530 353	160	711	136 182
Etablissements d'ensei-	_	-			•	
gnement supérieur	•••	• • •	30	7	]	L3

a/ Ecoles publiques et écoles subventionnées ou non.

## Personnel enseignant africaina/

	1947 <sup>b</sup> /		195	1953		7
Ecoles	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Ecoles primaires	2.563	265	2.249	254	5.434 (50)	680 (4)
Ecoles secondaires	•••	•••	13	1	15 (41)	5 (10)
Ecoles professionnelles	11	6	19	2	17 (14)	3 (8)
Ecoles normales	11	3	24	15	15 (26)	2 (17)

a/ Ecoles publiques et écoles subventionnées ou non.

<sup>&</sup>lt;u>b</u>/ Ecoles publiques et écoles subventionnées par le gouvernement uniquement. Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre des maîtres non africains.

### Ecoles non africaines

•	Eurafricaines		Asiatiques		; •	Européennes	
	1947	1953	1947	<u>1953</u>	, 1	1947	1953
Ecoles primaires	1	1	14	10		5	5

### Elèves non africains

e.	Eurafricains			Asiatiques			Européens					
	<u>1947</u> Gar.	Ĺ.,	<u>195</u>	-	,	947 • F•	<u>19</u>	53 F.	<u>19</u>	47 F.	<u>19</u>	53 F.
Ecoles primaires	18	19	65	59	255	138	500	291	69	92	204	264

### Personnel enseignant non africain

	Eurafricains	Asiat	iques	Européens			
Ecole	1947 H. F. H.	3 1947 F. H. F.	1953 H. F.	1947 H. F.	1953 H. F.		
Ecoles primaires Ecoles secondaires Ecoles profes-	~ · 1. 1	3	29 :8	35 49	16 58 12 1		
sionnelles Ecoles normales				6 6 10 12	4 6 12 15		

### Institutions culturelles et information des masses

Il n'existe pas de bibliothèque nationale, mais on étudie depuis quelque temps la possibilité d'en créer une qui fonctionnerait de pair avec un musée. Une ordonnance relative aux musées a été promulguée en 1957, et le gouvernement a décidé de payer les dépenses renouvelables relatives à l'entretien d'un musée, jusqu'à concurrence de 4.000 livres par an. Il existe des bibliothèques publiques à Blantyre et dans toutes les écoles secondaires. Les missions et le <u>British</u> Council ont également des bibliothèques de prêts.

Un journal en langue anglaise paraît deux fois par semaine et le gouvernement publie un hebdomadaire imprimé dans la langue vernaculaire. Le tirage du journal de langue vernaculaire, qui a été fondé en 1949, est passé de 7.500 en 1953 à près de 10.000 en 1957. Celui du journal en langue anglaise est passé de 1.800 en 1951 à plus de 5.000 en 1957. Il existe quatre journaux imprimés dans la langue vernaculaire, outre un certain nombre de périodiques et de bulletins publiés en anglais ou en langue vernaculaire par les missions; on trouve aussi dans le territoire les journaux publiés en Rhodésie du Sud et en Union Sud-Africaine.

Outre les deux groupes cinématographiques mobiles du gouvernement qui fonctionnaient en 1957, il existe un certain nombre de groupes cinématographiques mobiles privés. La station radiophonique de l'Afrique centrale diffuse de Lusaka des programmes africains à destination du Nyassaland. Une <u>Federal Broadcasting</u> Corporation a été créée en 1957. Le nombre des postes récepteurs fonctionnant sur pile était de 12.000 en 1957, contre 1.500 en 1951.